FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réglementation Santé-Sécurité (Niveau 2) : Création d'un Référentiel Réglementaire

Le 25/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Connaître les exigences de la réglementation en santé et sécurité au travail (SST)
- Identifier le rôle des acteurs en santé et sécurité dans la mise en œuvre de la réglementation
- Mesurer les sanctions encourues en cas d'infraction
- Fournir les outils et méthodologies nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace du référentiel réglementaire, y compris le suivi des conformités, la gestion des non-conformités et l'élaboration de plans d'action correctifs.
- Guider les participants dans la création d'un référentiel réglementaire adapté à leur organisation, qui recense toutes les exigences légales à respecter, et intégrer ce référentiel dans les processus internes de l'entreprise.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Comprendre la Réglementation Santé-Sécurité
Matin : Approfondissement de la Réglementation Santé-Sécurité

- Révision des principes fondamentaux de la santé et sécurité au travail.
- Analyse approfondie des dernières évolutions réglementaires.
- Étude de cas : application concrète de la réglementation dans différents secteurs.

Après-midi : Identification des Exigences Réglementaires

- Méthodologie pour identifier les exigences légales et réglementaires applicables à votre organisation.
- Utilisation des bases de données et des ressources en ligne pour rester informé des changements législatifs.
- Appliquer les normes réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST)
  - Respect des exigences légales en matière de SST.
  - Conformité des documents relatifs à la sécurité et à la santé des travailleurs.
  - Procédures de mise à jour et de conservation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) conformément à la Loi sur la Santé au Travail.
  - Obligations concernant les déclarations requises en matière de SST.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Tenue et gestion des registres nécessaires au suivi et à la traçabilité des activités en matière de sécurité.
- Atelier pratique : début de l'élaboration d'une liste d'exigences spécifiques à l'activité de l'entreprise.

Jour 2 : Créer et Gérer son Référentiel Réglementaire
Matin : Construction d'un Référentiel Réglementaire

- Les étapes clés pour développer un référentiel réglementaire adapté.
- Intégration des exigences réglementaires dans les processus internes de l'entreprise.
- Outils et logiciels pour la gestion du référentiel.

Après-midi : Assurer la Conformité et le Suivi

- Stratégies pour mettre en œuvre efficacement le référentiel réglementaire au sein de l'organisation.
- Élaboration de plans d'action pour remédier aux non-conformités.
- Mise en place d'une veille réglementaire active pour assurer une mise à jour continue du référentiel.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Les chefs d'établissement - Les DRH - Les chargés de sécurité - Les responsables environnement - Les membres du CSE/CSSCT ou du CHSCT - Les responsables HSE et QSE - Tous ceux qui souhaitent acquérir des bases solides et structurées en matière de réglementation SST - tous ceux qui sont chargés de la veille réglementaire en SST

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.